

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR ET PROMULGATION  
DU RÈGLEMENT NO 596**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 13 février 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION PONCTUELS DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE ET UN EMPRUNT DE 272 000\$.**

Que ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 18 mars 2024.

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 25 MARS 2024.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière